



Assemblée Générale Annuelle

MAISONS
DU MONDE

29 juin 2023

Mot de Bienvenue



Françoise GRI

Présidente du Conseil d'administration

Formalités d'ouverture de l'Assemblée Générale



Constitution du Bureau

Présidente

Françoise GRI
Présidente du Conseil
d'administration

Secrétaire de l'Assemblée

Sébastien PERIES
Directeur Juridique
Maisons du Monde



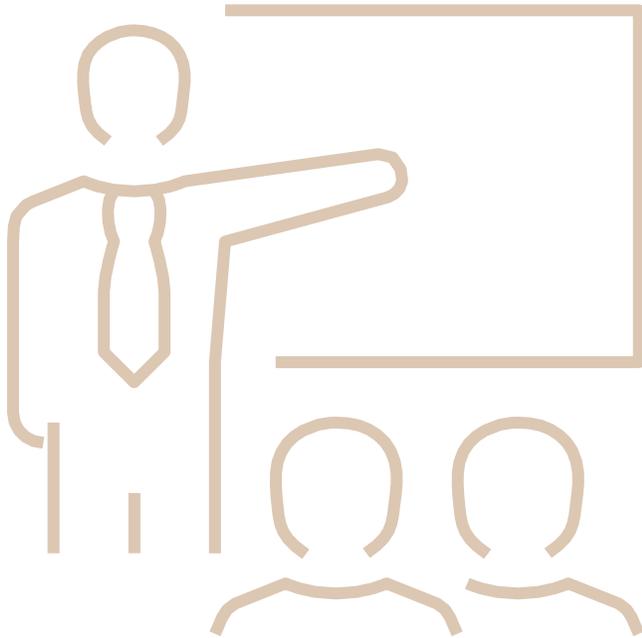
1^{er} scrutateur

Teleios Capital Partners
Représenté par
Adam EPSTEIN

2^{ème} scrutateur

Majorelle Investments
Représenté par
Gabriel NAOURI

Présentation des Commissaires aux comptes



KPMG S.A
Représenté par
Vincent BROYE

Deloitte & Associés
Représenté par
Jérôme QUERO

Rappel du calendrier de l'Assemblée Générale Mixte

27 avril 2023

Dépôt auprès de l'AMF du **Document d'Enregistrement Universel 2022** (rapport financier annuel)

7 juin 2023

Publication de l'**avis de convocation valant avis rectificatif de l'avis de réunion** au BALO et JAL

Mise en ligne des **documents préparatoires** à l'Assemblée sur le site Internet de la Société

Publication de l'**avis préalable de réunion** au BALO

22 mai 2023

Convocation des **actionnaires inscrits au nominatif** (pur ou administré)

Convocation des **Commissaires aux comptes**

12 juin 2023

Constatation de la régularité de l'Assemblée Générale et dépôt des pièces



Constatation

de la régularité de l'Assemblée Générale
Quorum provisoire

Dépôt

des pièces sur le bureau de
l'Assemblée Générale

Agenda



01

**Rapport d'activité
2022**

02

**Point activité
2023**

03

**Point Gouvernance
et Rémunération**

04

**Rapports des
Commissaires aux
Comptes**

05

Questions et Réponses

06

Vote des résolutions

Rapport d'activité 2022

01



Faits marquants 2022



François-Melchior de POLIGNAC

Directeur Général

Construire sur des fondamentaux solides

Un modèle unique pour renouer avec une croissance rentable

Une marque forte orientée clients

Créativité



Inspiration



Engagement

Un modèle d'affaires unique

Plateforme
omnicanal



B2B



Empreinte
pan-Européenne



Leadership
développement
durable



Un modèle financier résilient et équilibré

Profile de marge brute parmi les plus élevé du secteur

Allocation disciplinée des ressources durant les crises (Covid, inflation...)

Bilan équilibré

"Inspirer à chacun l'envie de s'ouvrir au monde pour créer ensemble des lieux de vie uniques, chaleureux et durables."

Faits marquants 2022

Solide exécution des priorités commerciales dans un contexte de marché peu favorable

Principales réalisations

Stratégie

- Déploiement de la *marketplace* à l'international
- Ouverture d'un deuxième centre de distribution
- Lancement du mouvement de marque RSE : "Good is Beautiful"

Opérations

- Poursuite du développement de la marque
- Renforcement du digital
- Accélération du B2B
- Amélioration de l'organisation des ventes et des opérations

Performances financières

- Suivi rigoureux de la marge brute
- Pilotage strict des coûts et du cash
- Nouvelles initiatives d'adaptation des coûts de structure pour préserver la marge

Environnement macro-économique



Arbitrage défavorable sur les dépenses discrétionnaires



Inflation « exceptionnelle »



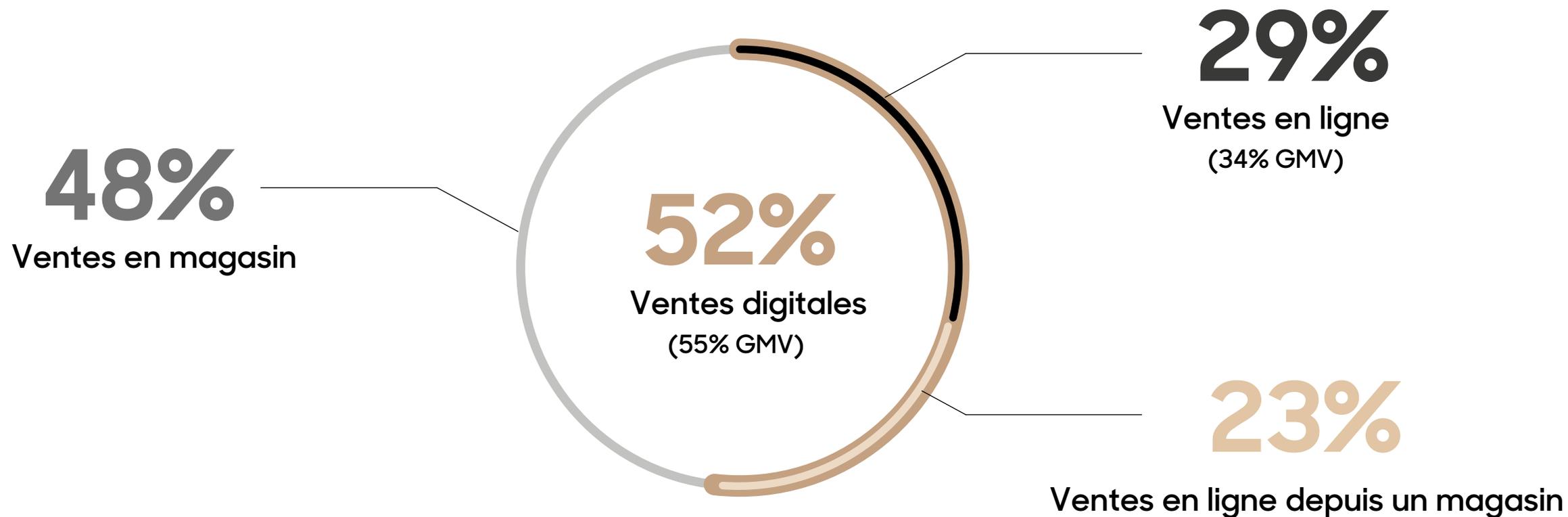
Coûts de fret record



Dégradation forte du taux de change EUR/USD

Principaux développements commerciaux

Un modèle omnicanal unique porté par le digital



CLIENTS

CLIENTS ACTIFS

7,2 millions -4% vs 2021, +4% vs 2019

CLIENTS OMNISCANAL

-2% vs 2021, +50% vs 2019

Notre feuille de route ESG

Une année de progrès dans le déploiement du mouvement de marque
'Good is beautiful'

Réalisations 2022 sur nos 5 axes



1 Proposer une offre tendance et responsable	<ul style="list-style-type: none"> 30% de notre offre intègre la sélection 'Good is beautiful' (vs 20% en 2021)
2 Agir avec des associations de terrain pour préserver l'environnement et aider ceux qui en ont besoin	<ul style="list-style-type: none"> 1,3 M€ alloués à MdM Foundation (subventions MdM+dons clients) pour préserver les arbres et les forêts 29 nouveaux lieux réaménagés en partenariat avec des organisations à but non lucratif
3 Favoriser l'égalité des chances	<ul style="list-style-type: none"> 91% index égalité F/H (vs 82% en 2021) 50% de femmes dans le top management x2 nb d'apprentis vs 2021 x2 nb de personnes en situation de handicap vs 2021
4 Proposer un cycle de vie circulaire, social et solidaire	<ul style="list-style-type: none"> > 25 000 meubles réparés ou reconditionnés dans notre atelier dédié (+42% vs 2021)
5 Transformer nos métiers pour réduire notre empreinte environnementale	<ul style="list-style-type: none"> -20% de réduction de l'intensité carbone* -8% de réduction de l'empreinte carbone* Contribution à la neutralité Carbone scopes 1 & 2 par le financement d'unités de carbone vérifiées (UCV)

Renforcement de la gouvernance ESG

- Versement d'une indemnité exceptionnelle en soutien au pouvoir d'achat : 800€ par employé** dans les sièges et les magasins en Europe
- Intégration de critères ESG dans les rémunérations variables court-terme et long-terme
- Création d'un Comité RSE au niveau du Conseil d'administration pour superviser l'exécution de notre feuille de route ESG

Reconnaissance des agences de notation extra-financière



A



B : Climat

B : Forêt



12 : risque faible

Classement Retail :

Top 5%

Entreprise la mieux notée sur son secteur

* vs 2018

** Montant moyen cumulé sur l'année

Principaux indicateurs financiers 2022

Performance financière en ligne avec les objectifs annuels révisés

Objectifs 2022 révisés

Performance 2022

Ventes

Décroissance moyenne à un chiffre
(*mid-single digit negative*)

-5,1%
(GMV -1,2%)

Marge d'EBIT

5% ou au-dessus

5,5%

Flux de trésorerie disponible

Entre 10M€ et 30M€

32 M€

Bénéfice par action (BPA) : 0,80€

Dividende proposé à l'AG : 0,30€

Taux de distribution : 37%

Situation financière 2022



Régis MASSUYEAU

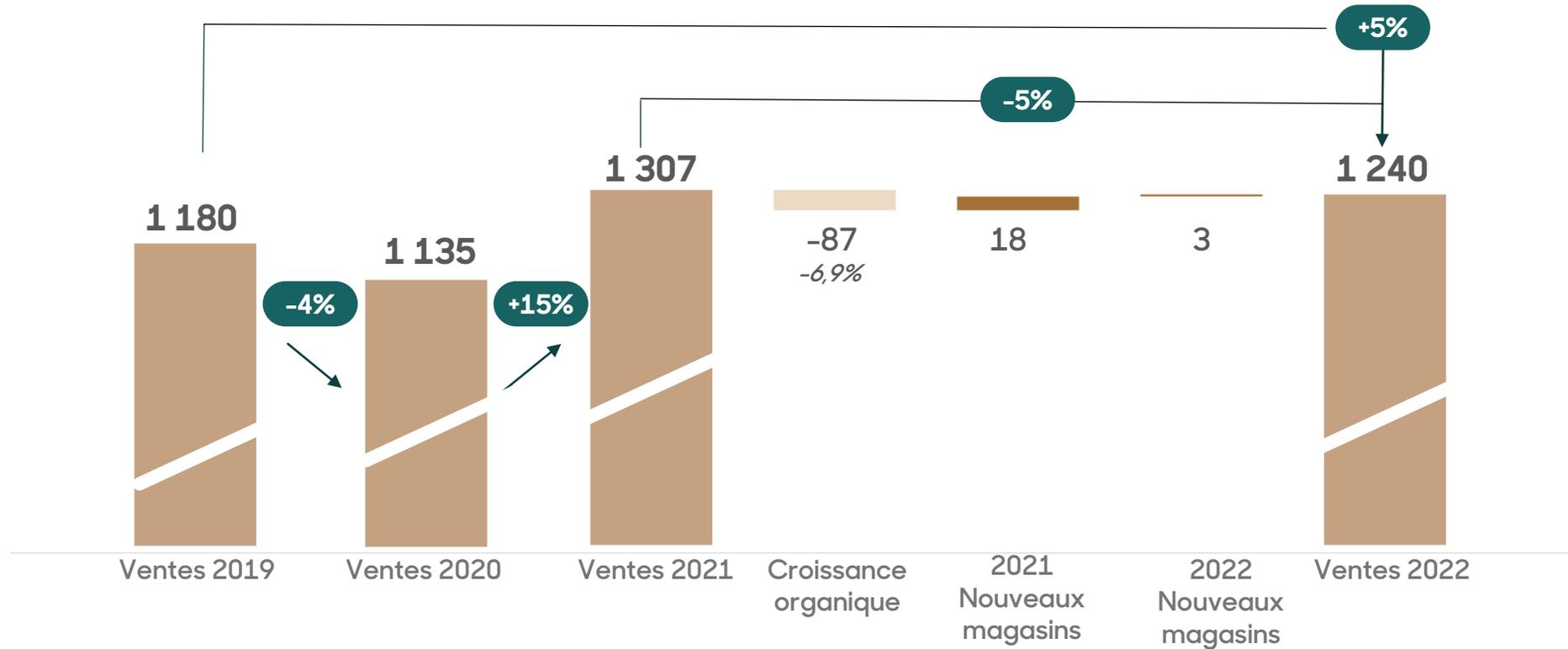
Directeur Financier

Ventes 2022

Au-dessus du niveau pré-pandémique malgré un contexte de consommation défavorable

EVOLUTION ANNUELLE DES VENTES

(En M€)

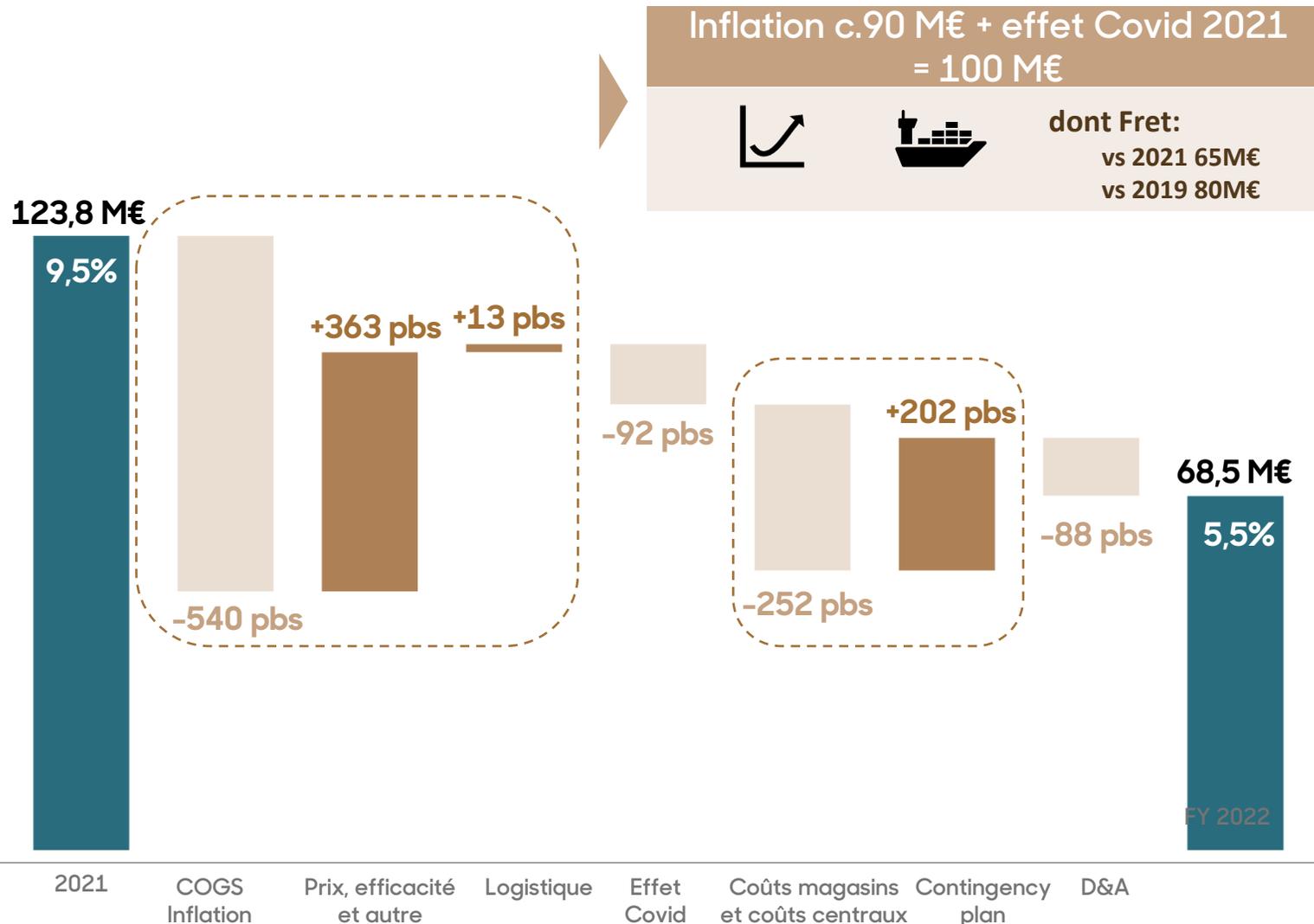


Note: Ventes hors Modani



EBIT 2022

Un plan d'action volontariste pour protéger la croissance et la marge brute dans un contexte d'inflation sans précédent



Resilience de la marge brute à 64,7%

- Hausse record des coûts du fret et du prix des matières premières, en partie compensée par des négociations efficaces avec les transitaires et les fournisseurs
- Efficacité de la stratégie de prix sélective
- Mix produit favorable grâce à la décoration

Logistique

- Efficacité opérationnelle forte dans le transport et mix canal favorable
- Mise en place d'un modèle logistique partiellement externalisé pour augmenter la flexibilité

Frais généraux et administratifs

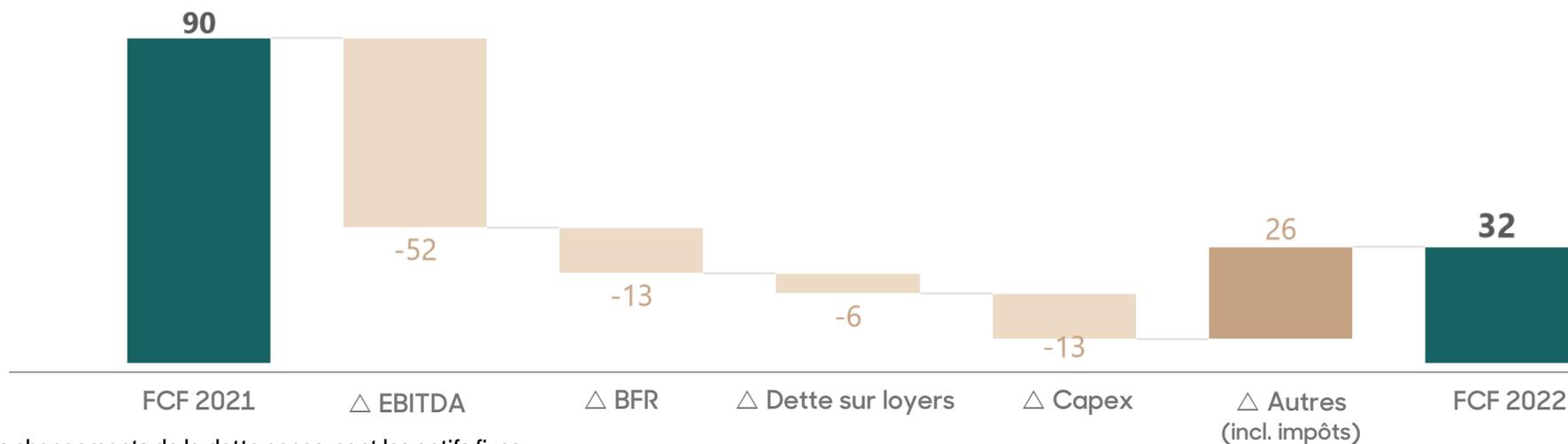
- Coûts stables avec > 25M€ d'économie pour compenser notamment l'inflation sur l'énergie (5M€) et l'annulation des subventions exceptionnelles liées à la Covid-19 de 2021 (12 M€)
- Réallocation des investissements marketing pour soutenir le développement en ligne et la *marketplace*
- Effet négatif du levier opérationnel compte tenu de la baisse des ventes

Flux de trésorerie disponible (Free Cash Flow)

Supérieur aux objectifs grâce à un pilotage strict des investissements dans un contexte de remise à niveau des stocks

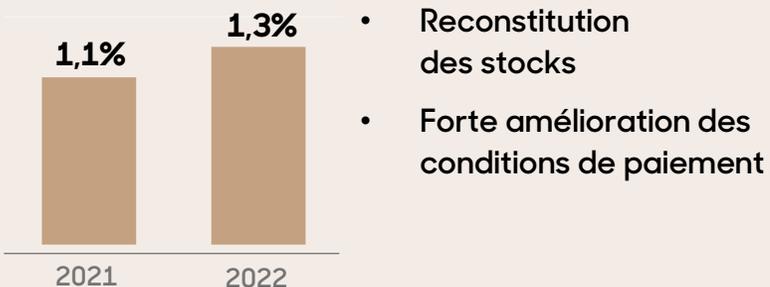
EVOLUTION DU FREE CASH FLOW (FCF)

(En M€)

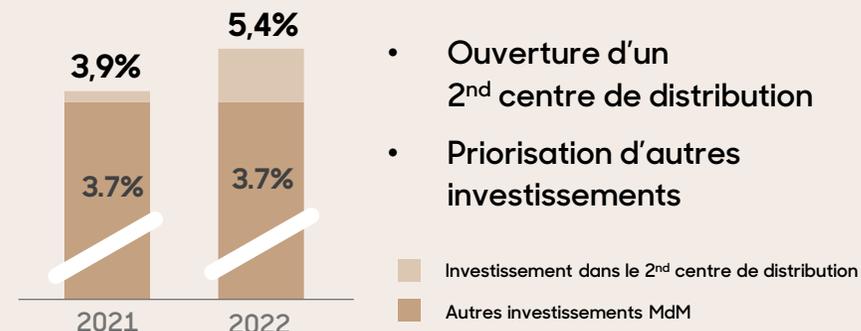


* La variation des Capex inclut les changements de la dette concernant les actifs fixes

Besoin en fonds de roulement / Ventes totales (%)



Investissements (Capex) / Total des ventes (%)

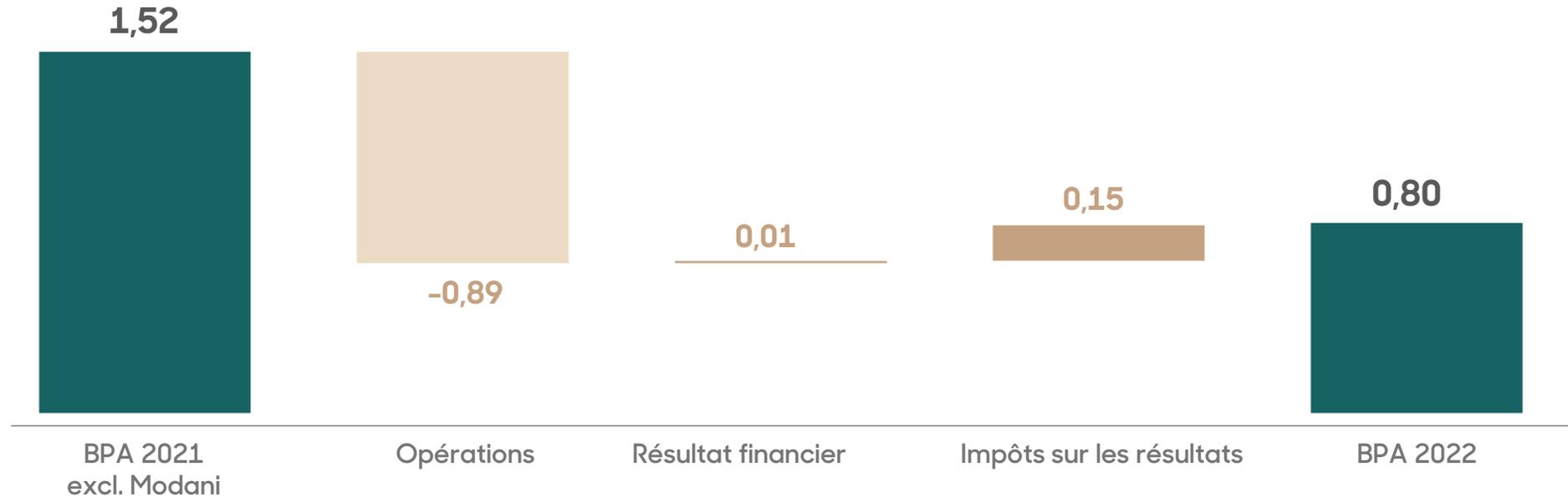


Situation financière 2022

Bénéfice par action (BPA) de 0,80 €

EVOLUTION DU BPA

(En €)



Dividende proposé à l'AG

**0,30 €, représentant
37% de taux de distribution**

Programmes de rachat d'actions

#1 - Lancé en novembre 2021

- Finalisé fin mars 2022
- Annulation de 1,9 million d'actions le 29 juillet 2022

#2 - Lancé en juillet 2022

- Finalisé fin juin 2023
- Annulation de 2,3 millions d'actions le 10 mars 2023

Point activité 2023

02





François-Melchior de POLIGNAC

Directeur Général

1^{er} trimestre 2023

Faible début d'année reflétant une base de comparaison élevée
et un environnement difficile



VENTES
GROUPE

274 M€

- 12,5% vs 2022

GMV
GROUPE

307 M€

- 6,7% vs 2022

Incl. Marketplace

42 M€*

X2 vs 2022

** En ligne et en magasin*



Amélioration séquentielle
attendue
tout au long de l'année

3C

Lancement d'un plan de
relance "3C centré sur les
Clients, les Coûts & le Cash

Environnement
macro-économique



Inflation
continue



Confiance des consommateurs
dégradée

Plan de relance 3C immédiat à l'échelle de l'entreprise

Améliorer les performances 2023 pour rétablir les conditions d'une croissance rentable



Clients



Coûts



Cash



Point Gouvernance



Françoise GRI

Présidente du Conseil d'administration

Votre Conseil d'administration et ses Comités

En 2022

Conseil d'administration 10 membres 60 % indépendant 8 réunions Taux d'assiduité 99 %	Comité d'audit			Taux d'assiduité 100 %
	3 membres	100 % indépendant	5 réunions	
	Comité des nominations et des rémunérations			Taux d'assiduité 94 %
	4 membres	75 % indépendant	10 réunions	
	Comité RSE (créé en juillet 2022)			Taux d'assiduité 100 %
	4 membres	75 % indépendant	3 réunions	

Une gouvernance qui évolue

Un conseil d'administration indépendant, diversifié et engagé

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS



Françoise Gri
Présidente
du Conseil
d'administration



Cécile Cloarec



Laure Hauseux



Victor Herrero



Alexandra Palt



Michel-Alain Proch
Vice-Président
du Conseil
d'administration

AUTRES ADMINISTRATEURS



**François-Melchior
de Polignac**
Directeur Général



Adam Epstein



Gabriel Naouri

TELEIOS



Teleios Capital Partners
Sylvie Colin
Représentante permanente

MAJORELLE INVESTMENTS



Majorelle Investments
Anouck Duranteau-Loeper
Représentante permanente

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES SALARIÉS



Samira Mouaddine



Gregory Crozzolo

 Renouvellement de mandat
proposé à l'AGM du 29 juin 2023

 Nouvelle nomination
proposée à l'AGM du 29 juin 2023

Point Rémunération



Cécile Cloarec
Présidente du Comité des
Nominations et des rémunérations

Politique de rémunération du Directeur Général

Une politique de rémunération en ligne avec celle de la précédente Directrice Générale

Rémunération fixe annuelle

Une rémunération fixée à 500 000 euros bruts annuel.

Rémunération variable annuelle

Une rémunération variable annuelle de 0 % à 125 % de la rémunération fixe brute annuelle.

Les critères de performance restent similaires à ceux fixés lors des précédentes politiques de rémunération, à savoir:

- Un critère de Ventes (30%)
- Un critère d'EBIT (25%)
- Un critère de Free Cash-Flow (30%)
- Un critère RSE - subdivisé en un critère climat et un critère social (15%)

Intéressement moyen-long terme : attribution de 240 000 d'actions de performance réparties sur 3 ans (soit à titre indicatif environ 150% du salaire brut / an en moyenne sur la période)

2024 : 140 000 Actions

2025 : 50 000 Actions

2026 : 50 000 Actions

Un accent mis sur 2024

Dans le cadre de la mise en place d'un plan de relance de la performance commerciale et financière du Groupe (3C), proposition d'attribuer en 2024, en plus des 50 000 actions de performance prévues chaque année sur 3 ans, une attribution supplémentaire de 90 000 actions.

Objectif: Lier fortement la rémunération à long terme du Directeur Général à ce plan de relance

Attribution sous conditions de performance et sous condition de présence sur une période de 3 ans

Rapports des Commissaires aux Comptes

04



Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

*(paragraphe 6.2 du Document
d'Enregistrement Universel)*

*

* *

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

*(paragraphe 6.4 du Document
d'Enregistrement Universel)*

→ OPINIONS SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNUELS

- Certifications sans réserve

→ POINTS CLÉS DE L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

- Evaluation des actifs incorporels y compris ceux à durée de vie indéfinie (goodwill et marques) et actifs sous-jacents

→ POINTS CLÉS DE L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

- Evaluation des titres de participation et des créances rattachées

→ VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI

- Pas d'observation

Rapport spécial sur les conventions réglementées et autres rapports

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

(paragraphe 4.3.2 du Document
d'Enregistrement Universel)

*

* *

AUTRES RAPPORTS

→ CONVENTION AUTORISÉE ET CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

- Accord de gouvernance entre la Société et Majorelle Investments
- Accord de gouvernance entre la Société et Teleios Capital Partners LLC
- Convention de mécénat entre la Société et Maisons du Monde Foundation

→ CONVENTION APPROUVÉE AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

- Convention de mécénat entre la Société et Maisons du Monde Foundation

→ 24^{ÈME} ET 25^{ÈME} RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE PORTANT SUR DES OPÉRATIONS TOUCHANT AU CAPITAL SOCIAL DE VOTRE SOCIÉTÉ

- Pas de commentaire particulier

Questions & Réponses

05



Questions écrites reçues de la part des actionnaires

Questions écrites

- 1 question écrite reçue

Questions des actionnaires présents à l'Assemblée générale

La parole est à vous

Vote des résolutions



06

Présentation et vote des résolutions



Sébastien PERIES

Directeur Juridique

Secrétaire Général de l'Assemblée

Assemblée générale ordinaire

1^{ère} Résolution :

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Assemblée générale ordinaire

2^e Résolution :

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Assemblée générale ordinaire

3^e Résolution :

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Bénéfice net de l'exercice	15 155 680,73 euros
Dotation à la réserve légale	757 784,04 euros
Report à nouveau antérieur	44 756 899,00 euros
MONTANT TOTAL DISTRIBUABLE	59 154 795,69 euros
Affectation au versement d'un dividende aux actionnaires de 0,30 euro par action	12 169 460,10 euros
Report à nouveau	46 985 335,59 euros
MONTANT TOTAL AFFECTE	59 154 795,69 euros

Assemblée générale ordinaire

4^e Résolution :

Approbation d'une convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce conclue avec
MAISONS DU MONDE FOUNDATION

Assemblée générale ordinaire

5^e Résolution :

Approbation d'une convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce conclue avec MAJORELLE INVESTMENTS

Assemblée générale ordinaire

6^e Résolution :

Approbation d'une convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce conclue avec
TELEIOS CAPITAL PARTNERS

Assemblée générale ordinaire

7^e Résolution :

Renouvellement du mandat de Laure HAUSEUX en qualité d'administratrice

- **Renouvellement en qualité d'administratrice indépendante**
- **Durée du mandat : 4 ans**

Assemblée générale ordinaire

8^e Résolution :

Renouvellement du mandat de Victor HERRERO en qualité d'administrateur

- **Renouvellement en qualité d'administrateur indépendant**
- **Durée du mandat : 4 ans**

Assemblée générale ordinaire

9^e Résolution :

Ratification de la cooptation de Françoise GRI en qualité de nouvelle administratrice

Ratification de la nomination provisoire intervenue lors du Conseil d'administration du 30 mai 2023.

Assemblée générale ordinaire

10^e Résolution :

Nomination de Françoise GRI en qualité de nouvelle administratrice

- **Nomination en qualité d'administratrice indépendante**
- **Durée du mandat : 4 ans**

Assemblée générale ordinaire

11^e Résolution :

Nomination de François-Melchior de POLIGNAC en qualité de nouvel administrateur

- **Nomination en qualité d'administrateur non-indépendant**
- **Durée du mandat : 4 ans**

Assemblée générale ordinaire

12^e Résolution :

Nomination de MAJORELLE INVESTMENTS S.A. R.L. en qualité de nouvel administrateur

- **Nomination en qualité d'administrateur non-indépendant**
- **Durée du mandat : 4 ans**

Assemblée générale ordinaire

13^e Résolution :

Nomination de Adam EPSTEIN en qualité de nouvel administrateur

- **Nomination en qualité d'administrateur non-indépendant**
- **Durée du mandat : 4 ans**

Assemblée générale ordinaire

14^e Résolution :

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce

Approbation des informations relatives à la rémunération versée à l'ensemble des mandataires sociaux en 2022.

Assemblée générale ordinaire

15^e Résolution :

Approbation des éléments versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2022 à Julie WALBAUM, Directrice générale

Vote sur les éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2022 à Julie WALBAUM.

Assemblée générale ordinaire

16^e Résolution :

Approbation des éléments versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2022 à Thierry FALQUE-PIERROTIN, Président du Conseil d'Administration

Vote sur les éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2022 à Thierry FALQUE-PIERROTIN.

Assemblée générale ordinaire

17^e Résolution :

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration

Vote sur la politique de rémunération applicable au Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2023.

Assemblée générale ordinaire

18^e Résolution :

Approbation de la politique de rémunération de Julie WALBAUM, Directrice générale du 1^{er} janvier au 15 mars 2023

Vote sur la politique de rémunération applicable à Julie WALBAUM au titre de son mandat de Directrice générale du 1^{er} janvier au 15 mars 2023.

Assemblée générale ordinaire

19^e Résolution :

Approbation de la politique de rémunération de François-Melchior de POLIGNAC,
Directeur général à compter du 15 mars 2023

Vote sur la politique de rémunération applicable à François-Melchior de POLIGNAC au titre de son mandat de Directeur général à compter du 15 mars 2023.

Assemblée générale ordinaire

20^e Résolution :

Approbation de la politique de rémunération de François-Melchior de POLIGNAC,
Directeur général délégué du 1^{er} janvier au 15 mars 2023

Vote sur la politique de rémunération applicable à François-Melchior de POLIGNAC au titre de son mandat de Directeur général délégué du 1^{er} janvier au 15 mars 2023.

Assemblée générale ordinaire

21^e Résolution :

Approbation du montant annuel global à allouer aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2023

Fixation à 800 000 euros du montant maximum de la somme à allouer aux membres du Conseil d'administration.

Assemblée générale ordinaire

22^e Résolution :

Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration

Vote sur les modalités de répartition de la rémunération des administrateurs.

Assemblée générale ordinaire

23^e Résolution :

Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'achat d'actions de la Société

- **Autorisation du programme de rachat d'actions propres**
- **Fixation du prix maximal de rachat de l'action à 25 euros**
- **Plafond de détention : 10% du capital social**
- **Durée de validité : 18 mois**
- **Suspension en cas d'OPA**

Assemblée générale extraordinaire

24^e Résolution :

Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions détenues par la Société par suite de rachat de ses propres titres

- **Réduction du capital social par annulation des actions auto-détenues, dans la limite de 10% dans le cadre du programme de rachat d'actions propres**
- **Durée : 18 mois**

Assemblée générale extraordinaire

25^e Résolution :

Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions, sous conditions de performance, au profit des salariés et des mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés qui lui sont liées

- **Autorisation d'un nouveau plan d'une durée de 38 mois sous condition de performance portant sur 3,5 % du capital social**
- **Sous-plafond d'attribution au mandataire social : 0,6 %**
- **Période d'acquisition : 3 ans**
- **Bénéficiaires : salariés et/ou mandataires sociaux éligibles**

Assemblée générale ordinaire

26^e Résolution : Pouvoirs pour effectuer les formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée du procès-verbal de l'Assemblée afin d'effectuer toutes formalités.

Clôture de l'Assemblée Générale

07

